

2025-20

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le

ID : 031-213101207-20250716-2025_20-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE LE CASTERA

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers de la commune de LE CASTERA

- en exercice : 14
- présents : 8
- votants : 8
- excusés : 6

Séance du 16 juillet 2025

Date de convocation : 11 juillet 2025

Date d'affichage : 11 juillet 2025

Une première convocation pour le 11 juillet à 20h30 n'a pas donné lieu à une séance, faute de quorum.

Objet : CHOIX DU MODE DE PUBLICITE DES ACTES ADMINISTRATIFS

**Etaient présents : GONZALEZ Yvan – GAUTIER Philippe – JEUNE Hervé - MAMOU Farid –
MARIN Yannick - MARTI Laetitia - MARTIN Bernadette - TRAVERSE Xavier**

**Excusés : CUQ Myriam - DELMAS Audrey - FAVORY Xavier – GANS Romain – LE FAOU Jérôme -
LOSSEC Marie-Claire**

Secrétaire de séance : MARTIN Bernadette

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal des communes de moins de 3500 habitants peut choisir, par délibération, pour les actes règlementaires et les décisions ne présentant ni un caractère règlementaire, ni un caractère individuel, le mode de publicité applicable dans la commune à savoir soit l'affichage, soit la publication sur papier, soit la publication sous format électronique ;

Considérant que la commune de LE CASTERA compte moins de 3500 habitants ;

Considérant que le conseil municipal pourra modifier ce choix à tout moment.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'opter pour l'affichage des actes règlementaires et des décisions ne présentant ni un caractère règlementaire, ni un caractère individuel pris par la commune à compter du 1^{er} juillet 2022. Le conseil municipal prévoit d'utiliser la publication sous forme électronique dès lors que la nouvelle interface du site internet de la commune sera opérationnelle.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Le Maire, Yvan GONZALEZ

